

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 11 novembre 2019 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Sébastien Chalifour et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2019-11-01

Ordre du jour.

Il est proposé par Mme Julie Quintin et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2019-11-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2019-11-03

Aide financière – Laura Lémerville

Il est proposé par Mme Émilie Garneau et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban accepte le partenariat financier proposé par l'organisme Laura Lémerville pour le camp d'été spécialisée, édition 2020. La contribution municipale est de 1500 \$ et conditionnel à l'inscription d'un jeune de Saint-Alban.

2019-11-04

Noel du pauvre

Il est proposé par Mme Émilie Garneau et unanimement résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Alban accorde une aide financière de 100 \$ au Noel du pauvre pour 2019.

2019-11-05

Adoption du règlement RMU-2019.01 modifiant le règlement RMU-2019 sur la sécurité et la qualité de vie.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le règlement RMU-2019.01 modifiant le règlement RMU-2019 sur la sécurité et la qualité de vie soit adopté.

2019-11-06

Déneigement des chemins municipaux – Modification au contrat

Considérant le contrat de déneigement des chemins municipaux qui découle de l'appel d'offres 2017.06;

Considérant que le conseil municipal souhaite apporter des modifications à la quantité d'abrasif, de même qu'à sa concentration en sel;

Considérant que l'entrepreneur a soumis une proposition à cet effet

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban accepte la soumission présentée, en date du 1^{er} novembre 2019, par 9362-9178 Québec Inc. au montant de 10 080 \$ + taxes afin d'augmenter la quantité d'abrasif, et sa concentration en sel, qui sera épandue durant l'hiver 2019-2020. Cette modification au contrat constituera un test pour l'année 2019-2020 seulement et sera analysée pour les années subséquentes.

2019-11-07

Autorisation de signature – Contrat de financement temporaire pour le règlement 261.

Considérant le Règlement 261 déclarant des travaux de voirie sur la route Montambault, prévoyant une dépense de 212 150 \$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 200 000\$ remboursable en 20 ans;

Considérant que ces travaux sont effectués, mais que le financement à long terme du projet aura lieu le 18 février 2020, par obligations municipales.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal souscrive à un contrat de financement temporaire au montant de 200 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf;

Que M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document nécessaire ou utile à cette fin.

2019-11-08

Chemin du Vieux moulin

Considérant que le conseil municipal de Saint-Alban a acquis l'emprise d'un chemin privé connu sous le nom de chemin du Vieux-Moulin et/ou de l'Entrée 17 sur le rang de la Rivière Noire;

Considérant que le conseil municipal souhaite en faire un chemin public;

Considérant que le conseil municipal souhaite éliminer toute ambiguïté au niveau du nom de la voie publique afin d'éviter des difficultés, notamment en matière de sécurité publique;

Considérant que le conseil considère que la meilleure manière de corriger la situation est de nommer la route et de d'attribuer des numéros civiques à tous les résidents;

Considérant que le nom « chemin du Vieux-Moulin » apparaît tout indiqué, puisqu'il est utilisé par les résidents du secteur depuis plusieurs années.

En conséquence, il est proposé par Mme Julie Quintin et unanimement résolu :

Que le conseil municipal demande à la Commission de toponymie de prolonger le nom de : « chemin du Vieux-Moulin » jusqu'à l'extrémité du chemin actuellement nommé ainsi;

Que le conseil municipal déclare ce chemin public.

2019-11-09

Chemin des Rapides

Considérant que le conseil municipal de Saint-Alban a acquis l'emprise d'un chemin privé connu comme étant l'Entrée 18 sur le rang de la Rivière Noire;

Considérant que le conseil municipal souhaite en faire un chemin public;

Considérant que le conseil municipal souhaite éliminer toute ambiguïté au niveau du nom de la voie publique afin d'éviter des difficultés, notamment en matière de sécurité publique;

Considérant que le conseil considère que la meilleure manière de corriger la situation est de nommer la route et de d'attribuer des numéros civiques à tous les résidents;

Considérant que les résidents du secteur ont retenu le nom « chemin des Rapides » étant donné qu'il longe la rivière Noire dans un secteur où il y a des rapides.

En conséquence, il est proposé par Mme Julie Quintin et unanimement résolu :

Que le conseil municipal demande à la Commission de toponymie de d'officialiser le nom de : « chemin des Rapides » pour la voie privée aujourd'hui connu comme étant l'Entrée 18 sur le rang de la Rivière Noire;

Que le conseil municipal déclare ce chemin public.

2019-11-10

Autorisation de signature – contrat de travail de M. Alex Girard

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que M. Deny Lépine, maire, soit autorisé à signer le contrat de travail de M. Alex Girard pour la période 2020-2022.

2019-11-11

Embauche de Mme Caroline Girard

Considérant que la municipalité de Saint-Alban deviendra mandataire permis et immatriculation pour le compte de la SAAQ à compter du 7 janvier 2020;

Considérant l'appel de candidature afin de combler le poste de préposé au permis et à l'immatriculation;

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'embauche de Mme Caroline Girard à titre de préposé au permis et à l'immatriculation SAAQ.

2019-11-12

Approbation du Budget 2020 de la Régie régionale de Gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal approuve le Budget 2020 au montant de 13 309 013 \$ de la RRGMRP.

2019-11-13

Appui d'une demande à la CPTAQ – Terra Sativa Terre de cultures Inc.

Considérant que Terra Sativa Terre de cultures Inc. est propriétaire d'une exploitation agricole situé, notamment, sur le lot 5 021 367 du cadastre du Québec;

Considérant qu'une partie d'un de leur bâtiment agricole est située sur le terrain d'un voisin;

Considérant que, pour régulariser la situation, les deux parties souhaitent procéder à un échange de terrain;

Considérant que cette demande est conforme à la réglementation municipale.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban appui la demande déposée par Terra Sativa Terre de cultures Inc. auprès de la CPTAQ;

Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondances

Solde au compte chèque et solde de la marge de crédit.

En date du 11 novembre 2019, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 243 976.67 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2019-11-14

Remplacement de matériel informatique – Mandat à Portneuf Informatique

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que la Municipalité retienne la proposition de Portneuf Informatique pour le remplacement de matériel informatique au bureau municipal. Le montant de la soumission est de 2945.98 \$ + taxes.

2019-11-15

Comptes à payer.

Il est proposé par Mme Julie Quintin
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
HAMELIN, JEAN-GUY	8415	375.00 \$
CHANTAL, CLAIRE	8416	102.00 \$

MELANIE WELSH (REMB. DANCE)	8417	90.00 \$
BELANGER, REAL	8418	5 530.58 \$
MORGAN COMMUNICATION	8419	86.23 \$
CGR PROCEDE	8420	1 267.27 \$
COMITE DES LOISIRS CHSLD ST-MARC	8421	50.00 \$
CONEX	8422	1 049.27 \$
COURRIER DE PORNEUF	8423	896.81 \$
CENTRE REGIONAL BIBLIO	8424	13.66 \$
DE CARUFEL, ERIC (REMB. NON-RESIDENT)	8425	95.00 \$
DERY TELECOM	8426	48.87 \$
DUSSAULT, CAROLE (ACHAT ARBRES VIEUX MOULIN)	8427	100.00 \$
EDITIONS PETIT MINE	8428	366.74 \$
ENERGIE SONIC	8429	1 129.40 \$
LES ENTREPRISES A. MASSICOTTE	8430	275.93 \$
ENVIR'EAU PUIITS	8431	1 724.63 \$
EQUIPEMENT BUREAU PORTNEUF	8432	247.09 \$
L'ESCALE GYM	8433	180.00 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	8434	3 188.26 \$
EXTINCTEUR ST-MARC	8435	146.14 \$
FORMULES D'AFFAIRES CCL	8436	450.70 \$
EMILIE GARNEAU	8437	135.88 \$
WAJAX (GENERATRICE DRUMMOND)	8438	1 505.77 \$
GIRARD, ALEX (ACHATS MISE EN FORME 50+)	8439	230.33 \$
GRAYMONT	8440	12 159.10 \$
GROUPE CLR	8441	274.79 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE (BONBONS)	8442	225.21 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	8443	3 888.43 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	8444	480.00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	8445	573.45 \$
JEAN-PIERRE LEFEBVRE (CASTORS)	8446	900.00 \$
LEPINE, DENY	8447	435.24 \$
LESSARD, JEAN-SEBASTIEN (DEPLAC. FORMATION)	8448	190.80 \$
LOISELLE ELAGAGE	8449	232.83 \$
ALIMENTATION DUSABLON	8450	109.11 \$
MARQUIS, CARMEN	8451	28.62 \$
MATERIAUX AUDET	8452	1 276.75 \$
CMP MAYER (BOTTES POMPIERS)	8453	1 045.13 \$
MEUNERIE DYNAMIX	8454	361.96 \$
9362-9178 QUEBEC INC.	8455	24 538.53 \$
MRC PORTNEUF	8456	114.98 \$
MUSIQUE GAGNE	8457	3 633.17 \$
NAUD, STEPHANIE (REMB. NON-RESIDENT)	8458	218.00 \$
NOTARIE	8459	160.97 \$
PARC NATUREL REGIONAL PORTNEUF	8460	3 500.00 \$
PERRON, MARIO	8461	100.00 \$
EXCAVATION GUILLAUME NAUD	8462	831.42 \$
ADT CANADA	8463	71.27 \$
RABAIS CAMPUS (BIBLIO)	8464	43.64 \$
RENOFLEX	8465	9 714.34 \$
INFO PAGE	8466	185.35 \$
RICHARD, SYLVIE (REMB. NON-RESIDENT)	8467	36.00 \$
SAUVAGEAU, JESSICA (REMB. NON-RESIDENT)	8468	95.00 \$
SERVICE MATREC	8469	663.29 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	8470	206.96 \$
STANTEC	8471	2 954.86 \$
TOURNESOL PAYSAGISTE (ARBRES VIEUX MOULIN)	8472	540.33 \$
TRANSCONTINENTAL MEDIA	8473	11.43 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	8474	8 083.60 \$
MARCOTTE, STEPHANE	8475	710.80 \$

LES TRANSPORTEURS EN VRAC	8476	1 249.32 \$
VILLE DE PORTNEUF (FORMATION POMPIERS)	8477	1 047.39 \$
VOHL	8478	32.90 \$
EMILIE GARNEAU	8479	307.98 \$
	DAS, Féd.	2 050.89 \$
	DAS, Prov.	4 912.10 \$
	Télu	1 150.44 \$
	Hydro Québec	4 873.69 \$
	Eko	568.21 \$
	Visa	548.57 \$
	SQ	60 277.00 \$
	REER	1 324.88 \$
	Salaire	21 958.29 \$
	TOTAL:	198 182.58 \$

Divers et questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2019-11-16

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 21h.

Deny Lépine,
Maire

Vincent Lévesque Dostie
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »